



Dernière minute

C'est le décompte pour 2019. Mais alors que dans l'ensemble de l'économie, le nombre des non-salariés augmente de 64 % cette année-là, il n'en est pas de même pour le secteur agricole. La diminution annuelle de 2019 est de 1,3 %. La proportion des micro-entrepreneurs est beaucoup plus importante dans les secteurs non-agricoles. Sur les 432 000 non-salariés agricoles, 93 000 sont des micro-entreprises soit 21 % du total. Dans les autres secteurs, il y a 1 251 000 micro-entrepreneurs sur un total de 3,1 millions d'entreprises, soit 40 %. Il est étonnant que l'INSEE publie un revenu mensuel pour des non-salariés car cela n'est pas très pertinent pour ces entreprises. Mais les résultats publiés ont leur intérêt en matière de comparaison entre secteurs. Les non-salariés des 339 000 entreprises « normales » agricoles auraient ainsi un revenu mensuel de près de 2 000 € contre 600 € pour les micro-entreprises. Pour les autres secteurs, le « salaire » moyen serait de 3 800 € pour les 1,8 millions d'entreprises et de 590 € pour les 1,2 millions de micro-entrepreneurs.

Mais il est instructif de regarder les différences internes. Pour les agriculteurs, l'INSEE se contente d'une différenciation par filière de production. Les meilleurs revenus concernent les viticulteurs et les plus bas, les producteurs d'ovins. Pour les autres non-salariés, les plus hauts revenus concernent les médecins, les dentistes, les juristes et comptables. Dans les revenus les plus bas, les chauffeurs de taxi et les services aux particuliers. Les revenus des non-salariés en microentreprises sont les mêmes entre l'agriculture et les autres secteurs soit 600 € par mois.

[EN SAVOIR PLUS](#)